



FO JUSTICE
Région GRAND EST

PLAN EQUITE : FAVORABLES MAIS VIGILANTS

FO Justice soutient ce projet, car son rôle est de remettre de la justice dans l'organisation du travail.

Mais sans règles claires et un contrôle réel, il risque de créer l'inverse :
Inégalités, passe-droits et décisions au cas par cas.

Nous devons nous appuyer sur des critères précis, et non des termes trop vagues.

Nos points de vigilance :

- **Reconnaissance = carrière**

Les agents « présents et impliqués » doivent être reconnus concrètement : inscription au tableau d'avancement et propositions d'évolution quand l'engagement est constant. L'équité ne doit pas se limiter à des intentions.

- **Équité pour tous, pas de favoritisme**

Les critères doivent être objectifs, transparents et identiques pour chaque agent. On refuse toute dérive : clientélisme, traitement différencié ou pression de l'administration sur certains agents.

- **Rappels : compensation garantie**

Quand un agent effectue trois rappels dans le mois, l'administration doit s'assurer qu'il bénéficie réellement de ses repos et compensations. La "nécessité de service" ne doit pas devenir un prétexte pour ne pas accorder ce qui est dû.

- **Application cadrée et contrôlée**

Le dispositif doit être appliqué de façon uniforme, avec un suivi et des corrections rapides en cas d'écart. Sans cadrage, les dérives seront inévitables.

FO Justice est pour ce plan Equité, mais exige des garanties écrites et une mise en œuvre contrôlée.

Trop de dérives existent déjà : **ce projet doit protéger les agents,**

Et ne pas ajouter de nouvelles injustices.

